

Recrutement international Politique

2019



BUT

Établir des lignes directrices claires en matière d'embauche de main d'œuvre internationale, en se conformant à nos politiques internes ET aux dernières lois et procédures du Ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté du Canada (IRCC).

MANDAT

Nous sommes une entreprise spécialisée dans la gestion des ressources humaines au Québec, principalement au Centre-du-Québec. Un de nos mandats est d'offrir des services de recrutement et de sélection de personnel.

Nous avons comme mission première de répondre aux besoins de nos clients. Nos clients sont des entreprises en quête de main d'œuvre spécialisée. Nous devons respecter leurs exigences en termes de compétences requises, d'expérience, de tâches de travail, etc. Nous n'engageons donc pas directement les candidats pour notre compte personnel mais bien parce qu'ils répondent à un besoin spécifique en un moment précis.

RECRUTEMENT

Nous ne sommes pas en mesure d'assurer l'obtention d'un emploi. Notre client doit avant tout être ouvert au recrutement international, aux coûts et aux démarches relatifs à l'émission d'un permis de travail pour une personne provenant de l'étranger.

CANDIDAT ÉTRANGER

Le candidat doit s'inscrire sur notre site en remplissant le formulaire « Candidatures spontanées » ou bien postuler sur le(s) poste(s) de son choix.

Un conseiller mandaté par le bureau analysera chaque demande et communiquera avec le postulant, si sa candidature correspond aux besoins de main d'œuvre de notre clientèle. Quand la candidature correspond à un poste, elle est soumise à notre client. Lui seul pourra décider de la suite du processus (refus de la candidature ou bien embauche et création d'un permis de travail). L'embauche doit être faite AVANT les demandes de permis de travail au Ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté du Canada.